

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 2 Juin

LE CENTENAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

A l'une des dernières séances du Sénat, M. Dide a donné lecture d'un rapport sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, relative à la célébration du centenaire de la proclamation de la République; ce rapport, non plus que cette proposition, qui sera votée par le Sénat comme elle l'a été par la Chambre, ne saurait passer inaperçu; il a produit une vive impression sur la haute assemblée qui en avait demandé la lecture.

Toutes les fois qu'en des paroles éloquentes on invoque le souvenir de la Révolution française dans ce qu'elle eut de noble, d'élevé, de généreux, de libérateur, non pas seulement pour la France, mais pour l'humanité, on est sûr de faire vibrer les âmes de ceux qui entendent ces paroles et qui y retrouvent comme un reflet de la lumière dont la puissante clarté se répandit, il y a cent ans, sur le monde entier.

On peut calomnier, on peut outrager même aujourd'hui la Révolution française; ceux-là même qui la calomnient et qui l'outragent sont presque toujours ses débiteurs et ses fils ingrats. Mais l'immense majorité de notre pays a la conscience intime et profonde de cette grande époque qui changea la face des choses et de laquelle date une ère de justice et d'égalité jusqu'aujourd'hui inconnue.

La France s'associera donc avec joie, avec enthousiasme à la proposition de célébrer le centenaire de cette mémorable date du 22 septembre 1792 qui fut celle de la proclamation de la République.

Comme l'a rappelé M. Dide avec autant de raison que de vérité, ce jour-là n'évoque que de nobles et glorieux souvenirs. Il ne rappelle aucun de ces détails sanglants, de ces scènes de désordre et de violence, de ces

haillons de guerre civile qui trop souvent sont venus attrister et enlaidir les pages les plus fameuses de nos annales.

La proclamation de la République a dit M. Dide, pour préface une victoire décisive sur l'étranger envahisseur. La France, debout pour la défense de son territoire, remporte, le 20 septembre, dans les plaines de la Champagne, à Valmy, un succès considérable, arrête la marche sur Paris des coalisés royalistes et les oblige à la retraite au cri de : Vive la nation !

« A son tour la Nation, enfin triomphante, affirme, par la voix de ses représentants, réunis en Convention nationale, son droit à l'existence et à la liberté, en proclamant la République qui apparaît alors comme l'aboutissement nécessaire de notre histoire.

« Cet événement national resta, d'un bout à l'autre, empreint d'une auguste modération. »

A l'heure où Goethe qui, à Valmy, se trouvait dans les rangs de l'armée allemande, et prononçait cette mémorable parole : « Ici commence une ère nouvelle pour l'histoire du monde », à cette heure là même les conventionnels français mesuraient, d'un coup d'œil très net et très sûr, l'importance et la gravité de leurs devoirs.

Ils comprirent, ainsi que l'indique M. Dide, que c'était sur eux que pesait, à cette heure décisive « la responsabilité de créer la France nouvelle et de faire surgir le droit politique moderne; ils comprirent et affirmèrent la nécessité de lier les destinées de la République naissante aux doctrines qui consacrent la liberté individuelle et proclament le respect de la propriété. L'assource traduisit le sentiment universel en déclarant que « si les propriétés n'étaient pas sous la protection des lois, la société ne serait plus qu'un théâtre de brigandage, où il n'y aurait d'autre droit que celui de la force, et de sûreté ni pour le travail, ni pour la vie des citoyens. »

Danton, intervenant à son tour, fit, lui

aussi, un énergique appel à la nécessité de respecter les lois, de protéger les droits de tous : « Jusqu'ici, s'écria-t-il on a agité le peuple parce qu'il fallait lui donner l'éveil contre les tyrans. Maintenant il faut que les lois soient aussi terribles contre ceux qui essaieraient d'y porter atteinte que le peuple l'a été en foudroyant la tyrannie... On a paru croire, d'excellents citoyens ont pu présumer que des amis ardents de la liberté pouvaient nuire à l'ordre social en exagérant leurs principes; eh bien, abjurons toute exagération; déclarons que toutes les propriétés territoriales, individuelles et industrielles, seront éternellement sacrées. »

M. Dide a eu raison de rappeler ces belles et sages paroles qui faisaient si noblement écho au canon de Valmy. Elles aident à comprendre l'émotion patriotique qui se manifeste dans le décret rendu plus tard, où, après avoir constaté que « l'ère des Français compte de la fondation de la République, qui a eu lieu le 22 septembre... » la Convention ajouta, en un style vraiment lapidaire :

« Le temps ouvre un nouveau livre à l'histoire, et, dans sa marche nouvelle, majestueuse et simple comme l'égalité, il doit graver d'un burin neuf et pur les annales de la France régénérée. La Révolution française, féconde, énergique dans ses moyens, vaste, sublime dans ses résultats, formera pour l'historien, pour le philosophe, une de ces grandes époques qui sont placées, comme autant de fanalons, sur la route éternelle des siècles. »

Comment la France pourrait-elle paraître oublier un semblable souvenir? Comment ne célébrerait-elle pas une pareille date avec éclat, dans un sentiment de juste reconnaissance et de légitime fierté?

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 mai 1892

LES MASSACRES DE L'UGANDA

M. le Président. — La parole est à M. le prince d'Arenberg, pour une question à M. le ministre des affaires étrangères, qui l'accepte, sur les incidents de l'Ouganda.

M. le prince d'Arenberg. — Vers la fin de janvier, les missionnaires français établis dans l'Ouganda ont été chassés et leurs cultures dévastées. Les agresseurs étaient armés de fusils à tir rapide qu'on dit avoir été fournis par les officiers de la Compagnie anglaise de l'Est africain. (Mouvement.) Déjà le lieutenant de vaisseau français Mizon avait été inquiété dans son voyage qu'il est pourtant parvenu à mener à bonne fin, grâce à une énergie sans égale. (Applaudissements.) Il s'agit de savoir si les Compagnies anglaises ont le droit de traiter ainsi nos nationaux. (Applaudissements prolongés.)

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, monte à la tribune.

Je reconnais, dit-il, que ce qui s'est passé constitue une honte pour la civilisation.

M. Ribot raconte ensuite l'origine de ces faits : « La Compagnie anglaise de l'Afrique orientale a passé avec un roi indigène un traité de protectorat. Il y a dans ce pays un conflit grave entre protestants et catholiques. Aussitôt que j'ai appris la nouvelle de ces tristes incidents, j'ai demandé des explications à l'Angleterre. Le gouvernement anglais a répondu qu'il attendrait le rapport officiel de ses agents avant de se prononcer. (Mouvements divers.) La France lui a fait alors savoir qu'elle rendrait l'Angleterre responsable de tout ce que la Compagnie anglaise aurait fait. (Applaudissements.) Quand l'Angleterre aura fait connaître sa réponse, le gouvernement français verra la conduite qu'il aura à tenir. J'ai fait le nécessaire quand il s'agit de la mission Mizon; je ferai encore le nécessaire aujourd'hui. (Approbation.)

L'incident est clos.

LA QUESTION MONÉTAIRE

M. le baron de Soubeyran a la parole pour le développement de son interpellation sur la question monétaire.

M. de Soubeyran. — Lorsque la Chambre a voté les tarifs douaniers, elle ne pouvait connaître l'influence qu'aurait la question monétaire sur ces tarifs.

M. de Soubeyran fait l'historique de la question.

La crise va s'aggraver, car le gouvernement autrichien vient de commencer la démonétisation

— Crève-peau, je te conterai tout à l'heure de quoi il retourne avec mon nouveau patron. Et voici un gaillard dont les allures singulières, si je ne me trompe, dénotent un caractère et des idées dont on pourrait se servir.

— Tu crois.

— En tout cas, il paraît bon et fervent catholique.

— Comment cela?

— Ne vois-tu pas ce cœur de coton, surmonté d'une croix, qu'il porte à sa poitrine, suspendu à un cordon!

— Je le vois, en effet.

— Et son couteau? il s'y trouve aussi un cœur et une croix.

— Tu as l'œil fin.

Renazé se leva et marchant vers le taciturne personnage, lui frappa sur l'épaule :

— Hé! l'homme rouge!

Celui-ci se retourna brusquement, et lança à celui qui le dérangeait de la sorte un regard oblique et farouche.

— Comment nous appelons-nous?

— Que vous importe, dit d'un air bourru le sombre rousseau.

— En ce cas tant pis pour vous, l'ami!

— Pourquoi?

— Parce que nous sommes de bons lurons et vrais catholiques, et qu'entre gens du même bord on peut s'assister.

Le mélancolique jeune homme ne répondit pas.

— D'où êtes-vous, car vous semblez venir de province, demanda Fin-Robin.

Le lugubre adolescent fit un geste d'humeur, et

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 35

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

III

LA QUEUE DE LA LIGUE

L'officier abbatial eut un rire forcé, et ce rictus augmenta encore sa grimace stéréotypée.

— Dame! il le fallait, dit-il. Je ne suis plus bon à rien avec ma jambe raccourcie.

C'est vrai, tu boites un peu, compère.

— Réunie aux Espagnols, ma bande pénétra dans Amiens l'an dernier, trop tôt pour mon malheur, car le comte de Saint-Pol, qui y commandait pour le Béarnais, que Satan confonde! tenait encore une grosse tour, et un biscaien m'atteignit à la cuisse.

— Moi et ma bande de mousquetaires, nous étions avec le capitaine Rosne.

— Sous lequel nous primes Calais. Les débris de l'armée ligueuse n'avaient plus d'autre choix que de se joindre aux Espagnols... Guéri tant bien que mal de ma blessure, je vins à Paris où, grâce au père d'Aubigny, de l'ancien

collège des Jésuites de Clermont, je fus employé à l'abbaye de Montmartre, en qualité d'officier chargé d'exécuter les arrêts de justice et juridiction du For aux Dames.

— Mais la société de Jésus est expulsée par arrêt du Parlement, depuis le martyre du jeune Jean Châtel et du saint père Guibnard en 1595.

— Le père Daubigny est resté caché à Paris ainsi que le père Gauthier.

A ce nom de Daubigny, l'homme à la barbe rousse avait jeté du côté des deux ligueurs un regard scrutateur.

— Eh bien, foi de Renazé! dit le compagnon de Crève-peau, voici un homme fin pour un arquebusier de la Sainte-Union. Quant à moi...

— Oh! je ne suis nullement en peine de toi. Ce n'est pas sans cause qu'on t'a surnommé Fin-Robin. Tu parles comme un procureur, tu agis comme un renard et tu écris comme un scribe.

De nouveau, l'homme aux cheveux roux lança un regard sur les deux buveurs.

— Hé! l'ami, répliqua Renazé dit Fin-Robin. A peine arrivé dans la capitale, après le licenciement de nos bandes, j'ai déjà détérioré mon patron... et un patron de bonne cause, monsieur de Laffin... Je te conterai cela.

— Et tu es venu voir la procession à Montmartre.

— Ne sachant que faire de mon temps, car je n'entre en service que dans quelques jours... Mais voilà que déjà le broc est vide, et j'ai une soif d'enfer... Holà! maître buvetier!

Le tavernier accourut.

— Ta popine ne me paraît guère achalandée, lui dit Renazé, mais comme ta piquette est passa-

ble, apportez-nous donc un second broc.

— Dame! répondit le cabaretier, il y a un quart d'heure, la nouvelle s'était répandue que le roi venait de rentrer dans Paris, et tout le monde a quitté les tavernes pour courir vers le Louvre.

— Belle Bajose de Gascon à voir, grommela Crève-peau.

— Heureusement que vous êtes venu, frère Gilles.

— Ah! tu te nommes frère Gilles maintenant!

dit Fin-Robin à l'arquebusier.

— Car, reprit le tavernier à demi-voix, si je n'avais que des pratiques comme celui que vous voyez là...

— Cette espèce de basochien?

— L'aubergiste du Lapin sauté n'aurait qu'à lever le piquet.

— Il ne boit donc pas.

— Une croûte de pain et une tartelette de lard que je lui fais griller quand il vient; avec cela de l'eau claire.

— Et vient-il souvent, demanda encore Renazé, qui s'était mis à examiner avec attention le personnage.

Ce dernier, de son côté, s'apercevant qu'il était l'objet des regards des buveurs, leur avait brusquement tourné le dos, en marmottant quelques mots inintelligibles.

— Il rode sans cesse dans ces parages, reprit le buvetier, monte sur la butte, redescend; et quand il a faim, il vient faire son maigre repas ici. Le soir, il rentre dans Paris.

— Ah!

Le tavernier s'étant retiré, Fin-Robin se pencha à l'oreille du frère Gilles et lui dit tout bas :

de l'argent par une sorte de manquement à ses engagements. Il se propose de prendre sur la place de Paris ou de Londres 7 à 800 millions d'or pour assurer la transformation de son système monétaire. Jamais il n'a été plus important pour la France de donner à ses agents des instructions minutieuses en vue de la conférence qui va avoir lieu. Il faut mettre la France à l'abri de ces sorties d'or qui peuvent une fois de plus, bouleverser le marché français. Le gouvernement doit donner à ses délégués des instructions pour arriver à la réhabilitation de l'argent de concert avec l'Angleterre.

L'orateur voit dans cette réhabilitation de l'argent un moyen de remédier à la plus grande partie des souffrances de l'agriculture.

M. Bourgeois (du Jura) demande au gouvernement s'il est dans l'intention de dénoncer la convention monétaire qui lie la France avec la Grèce, la Suisse, l'Italie et la Belgique, et, dans le cas contraire, de dire pourquoi on ne croit pas devoir prendre cette initiative.

M. Bourgeois réclame la dénonciation de cette convention.

Il dépose un ordre du jour en ce sens. M. Rouvier, ministre des finances. — L'Angleterre est plus intéressée que nous dans la solution de la crise. C'est à Londres qu'est la clef de la situation. Le gouvernement est disposé à donner à ses agents des instructions tendant à favoriser l'utilisation du métal argent; mais encore faut-il que ces instructions soient subordonnées à celles de l'Angleterre.

Quant à la dénonciation de la convention monétaire avec les puissances de l'Union latine, le gouvernement y est opposé.

La Chambre clôt l'interpellation Soubeyran par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Quant à l'interpellation Bourgeois, elle se termine également, malgré les protestations du député du Jura par le vote de l'ordre du jour pur et simple réclamé par M. Doumerc.

REUNIONS ANARCHISTES

M. Armand Desprès pose alors une question au ministre de la justice sur les mesures que le gouvernement compte prendre contre les anarchistes qui, samedi dans une réunion, ont fait publiquement l'éloge du vol et de l'assassinat.

M. Ricard donne lecture du rapport du préfet de police sur cette réunion d'anarchistes :

« On y a dit, notamment, qu'il fallait compléter l'œuvre de Ravachol en atteignant le procureur général Quesnay de Beaurepaire. (Exclamations et mouvements.) Tuons Quesnay et toute la fripouille qui l'entoure. » (Bruit).

Le gouvernement, continue M. Ricard, fera poursuivre ceux qui ont tenu ces propos. L'instruction a été ouverte aujourd'hui. Toutefois, le gouvernement n'est plus actuellement armé pour agir préventivement à l'avenir contre les auteurs de tels délits.

— Il y a pourtant bien un moyen d'atteindre de tels misérables, répond M. Desprès, sans demander de nouvelles lois contre la presse. (Approbat.)

La séance est levée à 6 heures.

INFORMATIONS

Les fêtes de Nancy

Paris, 31 mai.

Voici le programme définitif des fêtes de Lunéville : 8 heures, distribution de vivres aux indigents.

dans l'espoir de se débarrasser de l'importun questionneur, il répondit enfin en détournant le visage.

- D'Angoulême.
- Clers de basoche, si je ne me trompe ?
- Solliciteur de procès. J'enseigne aux enfants à lire et à prier Dieu.
- Pédagogue !... et c'est pour cela que vous êtes venu dans la capitale.
- Non, pour entrer aux feuillants; les pères Jésuites n'étant plus à Paris.
- Ah ! je savais bien que vous étiez un vrai catholique. Eh bien, l'on pourra vous aider.
- Je n'ai besoin de personne.
- Si je vous faisais parler au père Daubigny, dit en s'approchant frère Gilles.

Le morose jeune homme tressaillit, et répondit sèchement :

— Je lui ai déjà parlé, j'avais une lettre pour lui. Merci, j'ai changé d'idée.

Se levant brusquement, le bizarre et funèbre étranger se dirigea vers la porte, sans même regarder les deux compagnons.

— Votre nom du moins.

— Ravailac.

Et comme s'il se fut repenti déjà de quelques paroles revêches qu'il avait prononcées, et qu'il eût craint qu'on ne le rappelât par ce nom qu'il venait de jeter du seuil de la porte à des oreilles inconnues, le triste monomane s'éloigna précipitamment sans tourner la tête.

— Cape de Dieu ! s'écria Denazé, je veux savoir où il va.

Il sortit du cabaret et vit l'homme rouge gravir la butte Montmartre par un petit chemin entre

10 heures, sonnerie de cloches. Salve de 101 coups de canon. Arrivée du président de la République à la gare, réception sur le quai, par les autorités municipales.

10 heures 1/4, arrivée au salon des Halles. Réception des autorités municipales et des fonctionnaires par le président de la République.

Dix heures trois quarts, départ pour le terrain de manœuvre (suit l'itinéraire des rues à traverser).

Onze heures un quart, revue des troupes et défilé.

Onze heures trois quarts, retour à la gare.

Le duel Drumont-Crémieux

A la suite d'un article de la *Libre Parole* injurieux pour les officiers de l'armée française appartenant au culte israélite, un duel a eu lieu mercredi, matin dans la forêt de Fontainebleau, entre MM. Drumont, directeur de ce journal, et Crémieux-Foa, capitaine de dragons.

M. Drumont a été blessé légèrement à l'œil gauche.

La démission de M. Christophle

Il règne dans les couloirs de la Chambre et du Sénat une vive émotion déterminée par la démission de M. Christophle.

La baisse des valeurs du Crédit foncier pourra bien donner lieu à surprise dans les discussions ultérieures sur le projet des caisses d'épargne.

Incendies à Paris

La lugubre série continue. Les moulins de Corbeil brûlaient encore, qu'à Paris, lundi soir, éclatait un autre sinistre considérable qui anéantissait la plus grande partie des greniers à fourrages de la Compagnie des Omnibus.

Ces greniers à fourrages sont situés boulevard Bourdon, près de la Bastille. Ils forment, avec les dépendances qui y attachent, un vaste parallélogramme délimité par la rue Mornay, le boulevard Bourdon et la rue Basompierre.

A minuit et demi, le spectacle était terrifiant. En gerbes immenses les flammes sortaient des deux étages du bâtiment sinistré, par les cinquante-six fenêtres du boulevard Bourdon. Vers une heure, la toiture s'effondrait.

Ce n'est pas avant trois heures que l'on put circonscrire entièrement l'incendie.

Les écuries, le pavillon du chef du dépôt, la maison des employés, qui avaient déménagé de leurs meubles, étaient heureusement préservés. Mais des greniers à fourrages, rien ne restait que les murs qui, du côté de la cour, commençaient à chanceler.

Mardi matin, le feu était encore loin de s'éteindre à l'intérieur des bâtiments sinistrés que les pompiers continuaient à arroser.

A quoi faut-il attribuer ce formidable sinistre qui succède à tant d'autres ?

A la malveillance, disent la plupart.

Le fait certain, c'est que les pertes semblent devoir s'élever à plus d'un million.

Aucun accident de personnes à déplorer.

Invasion britannique

M. Mayer, membre du conseil supérieur des Colonies, aurait informé M. Ribot que l'Angleterre aurait ordonné de hisser le pavillon britannique sur un petit groupe d'îles, dont la principale est Aldabra, au nord de Diego-Suarez.

Ces îles appartiennent à la France qui, jusqu'à présent a négligé d'y entretenir un résident.

les vignes.

— Quel maître loup-garou, dit Renazé en rentrant.

Le sauvage jeune homme, en suivant la montée, murmurait des phrases entrecoupées :

— Qu'ai-je donc fait !... Chacun me regarde, me regarde, me questionne... L'homme rouge !

Oh ! ils me nomment ainsi... Suis je donc un objet de répulsion universelle ?... Qu'on me laisse à mes pensées, à mes visions !... Mes visions !

Oh ! la plus belle c'est elle. Pourquoi suis-je venu à Paris ? Je n'ai plus de repos depuis que j'ai reconnu dans elle l'image de mes rêves... Qu'elle était admirable aujourd'hui devant l'autel, dans ses vêtements blancs !... C'était bien là l'ange de mes visions.

— Il se tut, montant toujours.

— Voilà, les murailles, reprit-il en apercevant le monastère. Elle est là... Depuis quatre semaines je rode à l'entour... Ah si je pouvais y pénétrer une nuit !... j'ai cherché en vain, et bientôt il me faudra retourner à Angoulême. On ne veut de moi ni aux Feuillants ni aux Jésuites. Le père Daubigny, à qui j'ai parlé de mes visions et de mes méditations m'a dit que j'étais malade... On croirait que lui aussi a horreur de moi, et pourtant quand je lui ai parlé de mon dessein, de voir le roi, de « l'avertir qu'il eût à réduire ceux de la religion prétendue réformée à la religion catholique », messire Daubigny m'a souri, en disant que le renard du Béarn n'en ferait qu'à sa tête, et que cela devait finir autrement... Qu'entendait-il par là ?

Nouvelle pause.

— Que me voulaient-ils, ce deux hommes qui

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

CANTON DE LUZÉCH

Election d'un Conseiller général

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

Docteur MARCENAC

MÉDECIN-MAJOR EN RETRAITE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MAIRE DE SAINT-VINCENT

Circulaire de M. le Dr Marcenac

M. le docteur Marcenac, candidat au conseil général, adresse aux électeurs la circulaire suivante :

« Electeurs du canton de Luzéch,

» Le 12 juin vous avez à nommer votre représentant au conseil général.

» L'honorable M. Bergon ayant donné sa démission, je viens solliciter vos suffrages.

» Vous connaissez mes opinions. Je ne puis aujourd'hui que vous répéter ce que je vous disais en 1886, lors de mon élection au conseil d'arrondissement.

» Je suis républicain. Je veux le maintien et l'affermissement de la République. Je crois que toute tentative de restauration monarchique ou impérialiste serait le signal d'une effroyable révolution.

» De plus en plus, je suis convaincu qu'avec sa constitution perfectible, le régime politique qui nous régit depuis 22 ans et pour lequel la France n'a cessé de montrer sa prédilection est le seul qui puisse nous éviter de nouvelles crises, et que, dirigé avec prudence, sagesse et fermeté, il peut, en nous garantissant l'ordre et la paix, nous procurer la réalisation des progrès moraux et matériels sur lesquels le peuple a le droit de compter.

» Electeurs, je n'ai pas besoin d'ajouter que si vous jugez à propos de me confier le mandat que je sollicite, j'en remplirai la charge avec toute l'activité dont je suis capable, sans autre préoccupation que celle du bien public et des intérêts du canton, et en prenant toujours pour guide ma conscience.

» Agriculteur moi-même, né et vivant au milieu de vous, je saisirai surtout toutes les occasions d'être utile à l'agriculture locale, comme je l'ai toujours fait au conseil d'arrondissement.

» Docteur MARCENAC,
Officier de la Légion d'honneur,
Maire de Saint-Vincent.

Le succès de M. le Dr Marcenac ne fait de doute pour personne. Estimé de tout le monde dans le canton de Luzéch, nous ne voyons aucune personnalité qui puisse affronter la lutte contre lui avec quelque chance.

LES NOCES D'OR

du doyen des Maires de France

La commune de Concois a célébré, dimanche dernier, les noces d'or de son vénérable Maire, M. Ausset, et les noces d'argent de son adjoint, le sympathique docteur Gustave Bach.

Le programme de la fête comportait :

- 1° Distribution aux indigents de la commune;
- 2° Banquet démocratique;

me parlaient du père Daubigny ? M'assister ! je ne veux le secours de personne, je ne demande rien à qui que ce soit... Dans mes méditations, Dieu m'inspire...

Il venait d'arriver devant les dépendances de l'abbaye. La nuit se faisait, et l'on entendait les nonnes chanter les complies. Il s'arrêta.

— Bientôt l'abbesse va se coucher, se dit-il encore, je verrai comme chaque soir sa cellule éclairée... Elle se montrera à sa fenêtre, le visage tourné vers Paris dans les ténèbres. Pourquoi ? Elle reste bien longtemps chaque fois dans cette position, et souvent des soupirs sont venus jusqu'à mon oreille... Aimerais-elle ?...

Le soupçonneux visionnaire porta rapidement la main à sa ceinture, où était attaché le couteau à manche de baleine.

— Ah ! quel qu'il soit, murmura-t-il en grinçant des dents, malheur à lui !... Mais non, un abîme la sépare du monde... Comme moi, elle ne vit qu'avec Dieu, et moi seul... elle n'appartient qu'à moi !

Il n'achevait point, que des pas se firent entendre à sa gauche. Il se jeta vivement dans la vigne et se cacha derrière un cep.

Deux hommes venaient lentement de son côté.

Je t'assure, Jacques, que c'est dans ce souterrain que se sont passées ces choses-là, disait l'un.

— On m'a affirmé que c'est dans l'appartement abbatial même que le roi la voyait.

— Après, d'accord. Mais, la première fois, le petit Jose a conduit le Béarnais dans le souterrain par la mesure de la vieille Gertrude, qui se

3° Bal de jour et de nuit, illuminations, etc.

Dès la veille, la musique annonçait la fête en donnant l'aubade à nos édiles et dès l'aube, dimanche, les échos redisaient les accords patriotiques de notre chant National.

MM. Pradines, conseiller général et Couderc Henri, conseiller d'arrondissement du canton de Limogne, auxquels s'étaient joints les conseillers municipaux et quelques étrangers invités, se se rendent chez M. Ausset, où se trouvait déjà son collaborateur M. Bach. A Midi, le cortège rend au banquet, M. Ausset, au bras de M. Pradines, tout ému et heureux de conduire son vieil ami; puis viennent MM. Bach et Couderc, les conseillers municipaux et enfin les invités.

La table du banquet se dressait sur la place de la Mairie, très fraîchement pavoisée et décorée; près de 300 convives prennent place au banquet.

Des toasts nombreux ont été portés par MM. le docteur Bach, adjoint; Pradines, conseiller général; Couderc, conseiller d'arrondissement; Bouyssou René, conseiller municipal de Cahors; Terrisse; Rivière Elie, Bach, liquoriste à Cahors.

Le vénérable M. Ausset, se lève à son tour, pour remercier toute l'assistance du témoignage de vive sympathie qu'il reçoit en ce jour et dont il est si ému. Une pénible surprise se traduit sur tous les visages, lorsqu'on ne voit pas briller à la boutonnière du doyen des Maires de France, la croix si bien gagnée de la Légion d'honneur.

Election des maires et adjoints dans le département (Suite)

Prendeignes. — Maire, Soury A.; adjoint, Calméjane, rép.

Prudhomat. — Maire, Gindre J.-L.; adjoint, Ayroles, réact.

Puybrun. — Maire, Vital P.; adjoint, Nuylla.

Puyjournes. — Maire, Salesses J.; adjoint, Salis, réact.

Quissac. — Maire, Engelibert F.; adjoint, Engelibert Noël, rép.

Reyrevignes. — Maire, Mir C.; adjoint, Ourtal J., rép.

Rudelle. — Maire, Labinel P.; adjoint, Lacarrière, réact.

Rueyres. — Maire, d'Arcimoles; adjoint, Atgié, réact.

Sabadel. — Maire, Lafrajette; adjoint, Donnadieu, rép.

Saignes. — Maire, Ayrolles G.; adj., Bennet.

St-Chels. — Maire, Pezet; adj., Flaujac, rép.

St-Cirgues. — Maire, Laborie F.; adjoint, Bardet Jean, rép.

St-Colombe. — Maire, Plagne P.; adjoint, Lasfargues, rép.

St-Félix. — Maire, Astié; adjoint Carrayrou.

St-Hilaire-B. — Maire, Lacarrière; adjoint, Bessonies Jean, rép.

St-Jean-de-Laur. — Maire, Gaillard I.; adjoint, Vinel Jean, rép.

St-Jean-L. — Maire, Cassan Isidore; adjoint, Bourgade A., rép.

St-Laurent-les-T. — Maire, de Lavaur; adjoint, Lescure Etienne, rép.

St-Maurice. — Maire, Ferrand Emile, rép.; adjoint, Destruel Ambroise, réact.

St-Médard-N. — Maire, Cheyrigues; adjoint, Vie Théophile, rép.

St-Médard-de-P. — Maire, Lacassagne F.; adjoint, Turenne F., réact.

St-Michel-Loubéjou. — Maire, Durand J.-P.; adjoint, Cassagnes, rép.

trouve derrière le moulin de la Lancette, et c'est dans ce souterrain, à un fin souper, que l'attendait l'abbesse.

— Quelles folles amours, Urbain ! Le vert-galant est bien nommé.

Et les deux sergents de l'abbaye s'éloignèrent en riant.

— Le roi, le Béarnais !... l'abbesse !... dans le souterrain, murmura le visionnaire d'Angoulême en crispant les poings. Ainsi, elle aime le roi... le roi huguenot ! Mort et exécution sur lui !... Je retournerai à Angoulême, je me confesserai au père Ozière, le cordelier, mon saint directeur... puis nous verrons !... Ah ! maudit soit-il !

Comme on le voit, l'entretien des deux sergents, qui roulait évidemment sur Claudine de Beauvillers et non sur la nouvelle abbesse, venait de faire naître chez Ravailac une erreur fatale.

Le sombre personnage dévala aussitôt la montagne, pour rentrer dans Paris et gagner la rue de la Harpe où il logeait devant le Pillier-Vert dans une sordide hôtellerie qui portait sur son enseigne : *Aux Rats*.

Retourne vers les deux anciens ligneurs qui, après le départ de Ravailac, avaient repris place devant leur brode vin, dans la taverne du *Lapin sauté*.

— Maintenant que nous voici seuls, Crèvepeau, avait dit Renazé, narre-moi un peu ta vie; que je sache du moins si tu as toujours été dévoué catholique et ligneur comme moi, et si je puis m'ouvrir à toi.

(A suivre.)

St-Paul-de-Vern. — Maire, Lafage père; adjoint, Lassade Pierre, réact.
 St-Perdoux. — Maire, Orliac P.; adjoint, Delort Benoit, rép.
 St-Pierre-T. — Maire, Devic François; adjoint, Marcouly B., rép.
 St-Simon. — Maire, Ber Gabriel; adjoint, Gréil François, rép.
 St-Sulpice. — Maire, Francoual E., rép.; adjoint, Rougeyrolles, réact.
 St-Vincent. — Maire, Gouzou; adjoint, Tamis, réact.
 Sénaillac. — Maire, Larribe Vincent; adjoint, Druilhe J., rép.
 Sonac. — Maire, Besombes Ch.; adjoint, Del-four, rép.
 Souceyrac. — Maire, Espinasse P.; adjoint, Bex Ferdinand, rép.
 Tauriac. — Maire, Dupuy G.; adjoint, Poulaignes, rép.
 Terrou. — Maire, Castagné; adjoint, Lagarrigue, réact.
 Teysieu. — Maire, Canet F.; adjoint, Larribe Jean, rép.
 Thémines. — Maire, Lacarrière P.; adjoint, Delsahut, réact.
 Théminettes. — Maire, Feyt Basile; adjoint, Lavernhe Jean, rép.
 Viazac. — Maire, Carrayrou; adjoint, Gaubert Louis, rép.

Elections municipales du 29 mai

Commune de Belmontet. — La liste républicaine a été élue à une grande majorité.
 Commune de Concorès. — M. Larrive Jean-Pierre, a été nommé maire; M. Larnaudie Jean-Jacques-Louis, adjoint.
 L'administration de la commune de Concorès est républicaine.
 Caillac. — Dans un de nos précédents numéros nous avons signalé, par erreur, M. Bouloumié, réactionnaire, comme ayant été proclamé adjoint au maire de Caillac.
 C'est M. Auricoste Pierre, républicain, qui a été élu.
 Le conseil municipal de Caillac est composé de 6 républicains et de 8 réactionnaires.

Conseil de préfecture

Séance du lundi 6 juin 1892
 Seront appelées à la séance de lundi, 6 juin prochain, pour être jugées par le conseil de préfecture, les protestations formées contre les élections municipales qui ont eu lieu le 1^{er} mai dans les communes d'Albas, Lherm, Castelfrac (protestations contre les élections du 1^{er} mai), Goujounac, Lascabanes et Castelfrac (protestations contre les élections du 8 mai. Scrutin de ballottage).

Préfecture

M. Calès, secrétaire général, vient de donner les ordres les plus sévères à son personnel. Désormais, le public n'aura accès dans les divers services de la préfecture qu'avec l'autorisation du secrétaire général.
 Nous sommes de ceux qui applaudissent à cette mesure et nous félicitons le vigilant fonctionnaire qui a voulu ainsi sauvegarder les intérêts de l'administration et mettre à l'abri de tout soupçon d'indiscrétion les employés de ses bureaux.

Direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre

M. Verdier, actuellement receveur à Heiltz le Maurupt (Marne), a été nommé receveur de l'enregistrement des domaines et du timbre à Puy-l'Evêque en remplacement de M. Rieu, mis en non activité sur sa demande.

Commission départementale

Séance du 31 Mai 1892
 La Commission approuve la répartition proposée par M. le Préfet pour infirmes indigents secourus à domicile (1^{er} trimestre 1892).
 Elle accorde une subvention de 50 fr. pour la construction d'une école mixte à Biars, classement n° 1.
 Elle accorde une somme de 80 fr. pour réparation à la maison d'école de Montbrun.
 Elle accorde la somme de 200 fr. pour le chemin d'accès au cimetière de Limogne.
 La Commission accorde la somme de 60 fr. pour l'établissement d'un lavoir public à St-Paul-Labouffle.

Séance du 4^{er} juin 1892

La Commission accorde la somme de 135 francs pour la création d'un asile de nuit à Frayssinet-le-Gélat.
 La Commission accepte la somme de 100 fr. offerte par M. Manilève, tendant à exonérer le frère de ce dernier, pensionnaire de l'asile de Leyme.
 La Commission approuve le plan d'alignement du chemin vicinal n° 13, de la traverse de Cabessut.
 La Commission ajourne, faute de ressources, les demandes de secours faites par les communes suivantes pour réparations à exécuter à leurs chemins ruraux :
 Sénaillac, St-Félix, Montlauzun, St-Maurice,

Ste-Alauzie, St-Daunès, Frayssinhes, St-Vincent-sur-Lot, Lebreil, Le Bastit, Sérignac, St-Sauveur-la-Vallée, St-Sulpice, Cazillac, Berganty, Bouziès, Crégols, St-Jean-de-Laur.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral en date du 27 mai, sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, M^{me} sœur Delmas, institutrice publique congréganiste à Concots, est nommée institutrice publique laïque dans ladite commune. Cet arrêté a son effet à partir du 1^{er} juin.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Francis Maratuech vient d'obtenir une médaille d'argent au concours littéraire et artistique de Béziers.

Au salon

M. Marc Gaïda, l'artiste chargé par l'administration des Beaux-Arts, de la restauration des peintures de la coupole de la cathédrale, vient d'obtenir au Salon (section d'architecture) la 2^e médaille.

Nécrologie

M. Lebaudy, beau-père de M^{lle} Murat, fille de l'ex-député du Lot, est mort lundi dernier, à sa propriété de Bougival.

Juste récompense

Le préfet du Lot vient d'accorder un témoignage officiel de satisfaction et une gratification de 50 francs à M. Pierre Calvet, âgé de 58 ans, éclusier au pont Valentré, qui, le 23 mai courant, ainsi que l'a relaté le *Journal du Lot*, a sauvé le jeune Labarrière en danger de se noyer dans la rivière du Lot.

Véloci-Sport Caduroien

MM. les membres du V. S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 3 juin courant, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société (café Tivoli).
 La présence est obligatoire, article 18 des statuts de la Société.
 Ordre du jour :
 1^o Propositions diverses.
 2^o Paiement des cotisations.
 3^o Communication de l'invitation faite au V.-S. C. d'assister à la fête d'inauguration de la Bourse du travail.

Inauguration de la Bourse du Travail

L'inauguration de la Bourse du Travail de Cahors aura lieu, samedi soir, à 8 heures, à la Bourse, école laïque de la rue du Lycée. Un grand bal suivra la cérémonie d'inauguration, et le lendemain au soir, à 6 heures, un banquet, qui aura lieu dans la salle des réunions, terminera la fête.
 Les cartes d'invitation et les programmes circulent en ville depuis quelques jours.

La nouvelle loi militaire

D'après le projet de loi que vient de présenter le ministre de la guerre, les classes seraient réparties ainsi qu'il suit :
 Armée active, classes 1889 à 1891.
 Réserves de l'armée active, classes de 1880 à 1888.
 Armée territoriale, classes de 1873 à 1878.
 Réserve de l'armée territoriale, classes de 1867 à 1872.

Lendit de Pau

Cahors va répondre à l'appel qui lui a été fait. Notre Lycée va envoyer à Pau quelques délégués représenter nos jeunes escoliers.
 Ce lendit sera certainement un succès pour l'œuvre poursuivie avec tant d'énergie.
 Les lycées et collèges suivants se rendront à Pau, où la fédération des trois académies sera votée.
 Bordeaux, Toulouse, Limoges, Périgueux, Cahors, Montauban, Agen, Marmande, La Réole, Blaye, Bergerac, Mont-de-Marsan, Libourne et Pau. En tout, 244 délégués.
 Le ministre de l'instruction publique devant accompagner M. Carnot aux fêtes de Nancy, se fera représenter officiellement au lendit de Pau par M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, qui professa la philosophie au Lycée de Montauban.
 Ce qui ne contribuera pas peu, nous en sommes sûrs, à donner de l'entrain à nos jeunes lendistes, ce sera la marche composée spécialement pour eux : les lendistes de M. Eloi Juif, qui sera exécutée au lendit par la musique militaire de Pau.

La sécheresse

La continuation de la sécheresse commencée à causer des inquiétudes sérieuses aux cultivateurs. Sur beaucoup de points les récoltes ont grandement souffert et sont fortement compromises.

Les orages

La température est accablante depuis quelques jours, et le ciel orageux nous menace tous les soirs d'un orage. Nous l'avons évité jusqu'ici. Il n'en est pas de même de nos voisins :

A Montauban, un orage s'est déchaîné, mardi soir, avec une violence inouïe.

A la Cathédrale, avant l'office du mois de Marie, dans la sacristie, au moment d'un très fort coup de tonnerre, on a vu des étincelles et un morceau de fil de fer a été fondu.

Dans la rue Marceau, tout un drame poignant s'est déroulé en une seconde. Le sieur X..., garçon de magasin chez M. Delmas, rue du greffe, se rendait chez lui, où l'attendait sa femme.

Celle-ci, âgée de 45 ans environ, était seule dans sa maison. Inquiète de l'orage, la pauvre femme ouvrit la porte pour guetter l'arrivée de son mari. A ce moment la foudre tombait et la foudroyait.

Le mari se précipite pour entrer au plus vite et trouve sa femme étendue morte sur le plancher. Affolé, le malheureux appelle au secours et les voisins essaient de ranimer la pauvre femme. Elle avait été tuée sur le coup, tandis qu'un nourrisson qu'elle gardait et qui était à côté d'elle, n'avait aucun mal.

Tout à coup, une fumée épaisse envahit la chambre, on se précipita au dehors emportant la morte. C'est le feu qui s'est déclaré au galetas.

Les pompes arrivent et on se rend maître du feu en quelques instants, car la maison est de peu d'importance.

Tel est le drame poignant qui a jeté un voile de profonde tristesse sur la ville de Montauban.

Villefranche

Vendredi, 27 mai, une fillette de onze ans, Marie L..., domiciliée au village de Roquelaure, commune de Lassouts, arrondissement d'Espalion, gardait seule des bestiaux dans un champ. Un passant l'accosta, la prit de force et la viola, puis il s'enfuit à travers la campagne après sa criminelle action.

La victime a pu fournir à la justice des renseignements qui ont été transmis télégraphiquement dans toutes les directions.

Un individu, répondant exactement au signalement donné, vient d'être mis en état d'arrestation par la police de Villefranche. C'est un nommé Léopold-Julien Delprat, âgé de 38 ans, plâtrier, sans domicile fixe, originaire de Figeac. Il n'a pu donner que des explications très embarrassées et n'a pu établir l'emploi de son temps.

Variétés

Les Thermes de Fenevrois

Tandis que nous laissons, de gaieté de cœur, périliter les vieilles sources renommées de notre département et que Miers, Alvignac, dont on aurait pu faire des stations prospères avec un peu d'initiative, ne vivront plus bientôt que dans les souvenirs, nos voisins de Montauban viennent de créer de toutes pièces, avec un luxe et une solennité dont la presse Montalbanaise nous a magnifiquement entretenus, — une station thermale du nom de *Fenevrois-les-Bains*, capable de détrôner les vieilles guérisseuses : Capvern, Ussat, Aulus, Contrexéville, Vittel (Vosges), Bagnères-de-Bigorre, etc., etc.
 Et cela, à deux pas, sur l'embranchement de Montauban à Lexos, à la station après St-Antonin.

Comme toutes les stations d'avenir, *Fenevrois-les-Bains* a naturellement son passé glorieux. Elle date des Romains. Laissons-nous conter cela par notre spirituel confrère et ami M. Forestié, du *Courrier de Tarn-et-Garonne*, dont l'imagination, avivée encore par un menu des plus affriolants, ne le cède en rien d'ordinaire à la plus vaste érudition. Ecoutons-le :

« Par ce temps de névrose et d'impécuniosité, n'est-il pas agréable, presque sans sortir de chez soi, de trouver un remède à ses maux, un sédatif souverain, sans trop bourse délier ?
 Au milieu d'un site vraiment superbe, dans un cercle de collines serties d'émeraudes végétales, à quelques lieues de Penne, de Bruniquel, de la Grésigne, dormaient depuis les Romains d'antiques sources oubliées, que la sollicitude de trois montalbanais vient de rendre à la vie.

En 1278, Fontanas qui, sans doute, puisa son nom dans ces eaux curatives, tenta de les faire connaître à ses concitoyens.
 Pendant le grand Siècle, une femme plus illustre que vertueuse, retrouva dans ces eaux salubres une fraîcheur et une santé qu'un mariage contraire à ses inclinations venait de lui ravir. Ce fut après une saison imprudemment passée à Fenevrois, que le marquis de Montespan dut enfin dire au roi : « Sire, je prends congé de vous, je vais en Guienne dévorer ma honte ! »

Un petit livre de la collection Emerand Forestié, imprimé en 1775, chez Pierre Fontanel à Montauban, vaticine en ces termes :

« Les siècles à venir découvriront et feront voir aux hommes tant de secrets qui nous sont cachés, qu'on verra qu'il n'y a pas tant de choses impossibles comme on se l'imagine. Nous ne connaissons pas encore l'admirable puissance de l'art et de la nature, pour lui prescrire des bornes. Les ouvrages de Dieu tiennent en quelque façon de son essence infinie et incompréhensible. »

Pour connaître la vertu des eaux de Fenevrois, il faut les examiner, les distiller, éva-

porer et météoriser, voir leurs sédiments et résidence, les passer par le feu, les dissoudre, purifier, décomposer ou analyser, considérer leur nature. »

Tel était l'avis de l'auteur de la plaquette, maître apothicaire à Villefranche.

En 1868, un savant consciencieux et modeste dont Toulouse a gardé le souvenir, M. Filhol, analysa ces eaux : Elles sont *manganoferrugineuses, arsénicales, sulfatées, calciques, froides, iodurées*; elles guérissent les affections de la vessie, du foie, la gravelle, la chlorose, l'anémie, les scrofules, les gastralgies et dyspepsies chroniques, l'engorgement des viscères abdominaux, etc., etc.

C'est au pied de ces sources que s'élève aujourd'hui un établissement coquet, orné d'un vaste parc, dans lequel plusieurs médecins de la région viennent de se réunir.

Les buveurs d'eau, les baigneurs, les malades, trouveront là force et santé. Nous leur souhaiterions d'y rencontrer par surcroît le menu du dîner somptueux que les organisateurs de *Fenevrois-les-Bains* ont délicatement offert à leurs nombreux convives, et en présence duquel le corps médical n'a pas boudé !

Heureux journalistes du Tarn-et-Garonne ! Comme ils nous envoient, en se gaudissant, le fumet de ce festin pantagruélique, à nous, pauvres oubliés du Lot....

Eh bien, c'est égal, il faudra voir ça, nous, les dyspepsiques, les gastralgiques, les anémiques, et tous les étiques, que la docte faculté envoie au loin pour s'en débarrasser sans doute. Et puisque les thermes de Fenevrois ne sont qu'à deux heures, en chemin de fer, de Cahors, allons féliciter les hommes intelligents et dévoués, qui savent mettre au service des malades, je le veux bien, mais aussi des intérêts matériels de leur contrée, leur science, leurs capitaux et leur esprit d'initiative.

Cela nous reposera des inerties désespérantes qui nous environnent.

X**

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 2 JUIN 1892
 de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir
 (Allées Fénélon)

Les cadets de Russie (pas redoublé)	Sellenick
Si j'étais Roi (ouverture)	Adam
Le Pré aux Clercs (fantaisie)	Hérold
Le Bravo (valse)	Salvayre
Salambô (fantaisie)	Reyer
Marche du Figaro	Wittmann

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LE BON JOURNAL. — Administration Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 2 juin : André Chadourne : Un bout de cigare. — Pierre Sales : Chaîne dorée (suite). — Pierre Maël : Mariage mondain (suite). — Hector Malot : La petite sœur (suite). — C. Vignon : Soldat ! (suite). — Léopold Stapleaux : Le coucou (suite).

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

BULLETIN FINANCIER

du 1^{er} Juin 1892

La liquidation des rentes est facile. On cote un léger report puis du déport. Le début a été un peu hésitant mais la clôture est satisfaisante.
 Le 3 0/0 finit à 98.10 après 97.95.

Le Foncier donne lieu à des mouvements. Après 1118.75, il reprend en clôture à 1132.50. On parle toujours de la démission du gouverneur, démission qui a du reste été reprise.

La Banque de Paris est ferme à 672.50. Le Lyonnais cote 783.75.

Le Comptoir national d'Escompte est à 496.25 Dans la fusion avec la Banque des dépôts et comptes courant, le seul engagement comportant une charge pour le comptoir consiste dans la reprise du bail de la Banque des dépôts, charge atténuée par le produit du service de titres et des sous-locations.

Comme avantages, le projet apporte au Comptoir non seulement une augmentation de forces et de capitaux, il permet en outre de ne demander aux actionnaires qu'un versement de 125 fr. sur les 25 dds sur les actions.

L'action des Cirages Français se négocie à 445. L'assemblée a fixé le dividende à 27.50 soit 60/0.

Les chalets de commodité dont l'exploitation se fait dans les villes importantes sont recherchées à 657.50.

Le découvert se rachète sur l'Italien qui monte à 91.85. On se désintéresse de la crise politique. L'Extérieure est à 67. Le Portugais est lourd. On a l'air de se moquer des porteurs de titres.

En Banque, reprise des valeurs de cuivre. Signaux de bons achats sur la Morena à 122.

La part de Soufres Romains continue à attirer l'attention.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR
RÉDUITS DE 25 %
pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1^{er} Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1^o pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2^o pour la station du Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa. — De Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et La Bourboule), Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, billets d'Aller et Retour à réduits, valables pendant 3 jours.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Néris et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris...	98 fr.	73 fr.	Tours...	91 fr. 64 fr.
Nantes...	113	87	Blois...	86 64
Angers...	105	79	Orléans...	86 68
Le Mans	103	77		

Itinéraire

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et vice versa.

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans,

pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Néris à Néris; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

MIRABEL (Tarn-et-Garonne)

Les Pilules Gicquel sont de vrais talismans tant est subit et inattendu l'heureux effet qu'elles produisent. Depuis que j'en fais usage : plus de maux de tête, plus de points dans le côté, plus de douleurs dans les reins, estomac et ventre libres, digestion et sommeil parfaits.

Signé : LONG, Presbytère de Mirabel.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac, SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Bibliographie

LA POUPEE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou assis à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du journal

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ

La belle Propriété Vignoble de Mercadal, par Pélacoy

à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

LA BOURSE POUR TOUS

18^e Année. — Un franc par An

JOURNAL INDÉPENDANT

Publiant tous les Tirages et les Lots; reproduction de la Cote authentique; Comptes rendus de toutes les assemblées générales; Informations exactes sur toutes les Sociétés; Listes d'Épargne. Renseignements sur les Faillites et Liquidations. — Réponses à toutes questions. Envoi gratuit de numéros spécimens sur simple demande. PRIME aux abonnés.

PAIEMENT GRATUIT DE TOUS COUPONS

Paris, 27, boul' Poissonnière

SANTAL DE MIDY

Pharmacien à Paris

Supprime Copahu, Cubèbe et Injections, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. — Chaque capsule porte en noir le nom.....

DÉPOT: Toutes Pharmacies.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÈME DES PLAIRES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N^o 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Gailloré.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste.	Omnibus		Poste.	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 30	PARIS. — D.	5 ^h 50	12 ^h 50	7 ^h 45
Mercuès...	6 54	1 4	6 53	— Express.	7 40		12 45
Arrêt Douelle	6 58		6 57	BORDEAUX...		6 10	3 34
Parnac...	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 55	3 30	9 5
Luzoch...	7 41	1 22	7 11	Fumel...	8 41	3 38	9 11
Castelfranc...	7 23	1 35	7 23	Soturac-Touzac	8 54	3 50	9 21
Arr' Prayssac	7 28		7 26	Duravel...	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque...	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque...	9 6	4 8	9 35
Duravel...	7 43	1 54	7 41	Arr' Prayssac	9 13		9 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Castelfranc...	9 19	4 23	9 48
Fumel...	8	2 13	7 58	Luzoch...	9 20	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac...	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX...	8 51	3 11	8 45	Arrêt Douelle	9 41		10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21	Mercuès...	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 13	10 32

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 ^h 30	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadelleine...	7 50	11 54	5 34
Arcambal...	8 4	12 4	5 42	Touzac...	8 10	11 1	5 46
Vers...	8 12	12 21	5 50	Monbrun, hal.	8 18	11 30	5 54
Saint-Géry...	8 20	12 38	5 57	Cajarc...	8 30	12 52	6 5
Conduché...	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirq, halte...	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 21	St-Cirq, halte...	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31	Conduché...	9 3	1 55	6 39
Cajarc...	9 8	2 10	6 44	Saint-Géry...	9 18	2 22	6 53
Monbrun, hal.	9 13	2 24	6 54	Vers...	9 23	2 35	6 58
Touzac...	9 27	2 45	7 3	Arcambal...	9 31	2 56	7 6
Lamadelleine...	9 39	3 10	7 15	Cabessut, halte...	9 44	3 10	7 16
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N^o 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.